



Formation

2021- D0101 - Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS

Formation animée par la Cramif en présentiel ou en mixte

Public concerné

Chef d'entreprise, d'établissement ou son délégataire.

Préconisations : engagement dans une démarche de prévention des TMS.

Objectifs de la formation

- Initier, piloter et manager un projet de prévention des TMS au sein de son établissement dans le cadre du programme « TMS PROS ».
- Produire une note de cadrage pour le projet de prévention des TMS de son établissement.

Contenu de la formation

- . Les enjeux humains, financiers et juridiques de la prévention des risques.
- . La responsabilité du chef d'établissement au regard des risques professionnels.
- . La situation de l'établissement au regard des statistiques de la sinistralité de la profession.
- . La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel et probabiliste).
- . La démarche de prévention des TMS.
- . L'engagement de l'entreprise et la mobilisation des différents acteurs dans la démarche de prévention des TMS.
- . Le pilotage du projet de prévention des TMS : la formalisation d'une note de cadrage (détermination des ressources en personnes - compétences, des moyens, des objectifs, des outils d'évaluation et de suivi)
- . L'articulation du projet de prévention des TMS de l'établissement au programme « TMS PROS » de la CNAM.

Session en présentiel : 1 jour

Session à distance : 2 demi-journées avec un travail intersession estimé à 1 heure

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés didactiques.
- Mises en situation.
- Échanges.

Durée

1 jour soit 7 heures